

## Conférence de presse annuelle

Jeudi 3 avril 2008

Seul l'exposé prononcé fait foi

# Prévoir d'autres réformes fiscales pour renforcer la position de la Suisse

## Considérations sur la situation économique et les priorités de politique fiscale

Gerold Bühner, président d'economiesuisse

Madame, Monsieur,

Permettez-moi de commencer par quelques mots sur economiesuisse. Au cours de l'année écoulée, notre association a adopté une nouvelle stratégie dont la mise en œuvre est en cours. Lundi dernier lors d'une séance spéciale, le Comité a discuté et approuvé la planification pluriannuelle. Conformément à la nouvelle stratégie, cette planification se focalise sur des thèmes clés et implique une activité de campagne permanente. La réorganisation des activités a permis une réduction des coûts de 25 %. A cette occasion, le Comité a également approuvé à l'unanimité un nouveau système de cotisations. Ce dernier se base sur un mode de calcul unique pour l'ensemble des branches et règle le financement du fonds destiné aux campagnes. Jusqu'à maintenant ce dernier était alimenté par un faible nombre de membres importants. Désormais, tous les membres y contribueront. Enfin, economiesuisse se réjouit de voir le nombre de ses membres continuer d'augmenter.

Depuis notre conférence de presse sur les perspectives conjoncturelles, le 7 décembre 2007, les turbulences se sont amplifiées sur les marchés financiers et de l'immobilier. De nombreux observateurs sont aujourd'hui d'accord pour dire que la croissance économique mondiale va ralentir. Sur la base de divers indicateurs, economiesuisse a révisé à la baisse ses prévisions en matière de croissance pour 2008 dès le mois de décembre 2007. La Fédération des entreprises suisses prévoit désormais une croissance se situant entre 1,5 % et 1,7 %. Nous n'avons pas de raison de revoir à nouveau ces prévisions, même au vu de l'incertitude persistante qui caractérise l'économie mondiale. D'aucuns pensent que l'économie mondiale évoluera de manière distincte de celle des États-Unis. Je reviendrai sur ce point plus tard.

Commençons par jeter un œil sur le passé récent : la période de bonne conjoncture dure depuis plus de quatre ans déjà. L'économie suisse a largement bénéficié du dynamisme de la conjoncture mondiale. Cet essor s'explique par l'amélioration de la compétitivité des entreprises, mais aussi par les réformes de politique économique : les accords bilatéraux ont permis aux entreprises helvétiques

d'attirer des travailleurs qualifiés de l'UE. Elles ont ainsi été en mesure de satisfaire la forte demande pour les produits et services suisses. Cela démontre une fois de plus que la mise en place de bonnes conditions-cadre est décisive pour soutenir la prospérité économique et favoriser l'emploi.

La concurrence entre places économiques restera intense à l'avenir, d'où l'importance d'adapter et d'améliorer en permanence les conditions-cadre. Parmi les plus importantes, je mentionnerai des finances publiques solides, une fiscalité attrayante, un accès sans entrave aux marchés étrangers, une concurrence intense, un système de formation et une recherche de qualité et un marché du travail flexible. Dans ce contexte, la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes avec l'UE, menacés par un référendum, revêtent une importance centrale.

### **Incertitude suite à la crise des subprimes**

La crise américaine du crédit et de l'immobilier contamine de plus en plus de branches. On ignore toujours le montant final des corrections de valeur nécessaires et la durée de la crise aux États-Unis. Nous savons d'expérience que les crises immobilières ne sont pas l'affaire de quelques mois, elles sont bien plus longues. Même si le marché de l'immobilier américain est plus liquide et qu'il s'adapte plus rapidement que les marchés d'Europe occidentale, son épurement prendra encore un peu de temps. Le brusque effondrement des marchés immobiliers et financiers américains n'est pas étonnant, les excès y étaient considérables. La crise des « subprimes », qui a depuis longtemps débordé sur d'autres segments du marché financier, affecte l'économie mondiale à plusieurs égards.

Les difficultés rencontrées par divers instituts aux États-Unis et en Grande-Bretagne ont suscité de vifs débats sur le rôle de l'État. J'aimerais dire la chose suivante sur le rôle des banques centrales et de la politique financière des États : les banques centrales doivent faire en sorte que les marchés financiers restent suffisamment liquides. Ceci va de soi, ne serait-ce qu'en vertu de leur mandat légal. Cependant, au-delà des interventions à court terme, leur premier devoir est de veiller à la stabilité de la monnaie. Il faudra observer si, à l'avenir, des mesures seront prises, en particulier aux USA, pour neutraliser l'effet sur la politique monétaire de ces injections de liquidités.

Premièrement, il ne saurait être dans l'intérêt général de l'économie que de telles interventions étatiques créent les conditions d'une future poussée d'inflation. Deuxièmement, on ne saurait accepter, du point de vue de l'économie de marché, que des mesures de soutien étatique décidées à la suite des excès du passé n'entravent l'assainissement des structures de la branche bancaire. Cela serait au contraire compris comme un encouragement à développer des modèles commerciaux hautement risqués. La branche doit affronter elle-même les défis qui se présentent à l'échelle mondiale. Elle doit notamment, cela ne fait pas de doute, corriger des incitations négatives, comme les systèmes de bonus asymétriques. Elle doit aussi tendre à un équilibre entre des modèles de risque mathématiques et une évaluation traditionnelle de facteurs qualitatifs. Accroître la transparence est certes utile, mais des mesures qui consisteraient à élaborer une réglementation étatique de grande ampleur ne combattant que les symptômes ne combleraient pas les attentes.

### **Lien entre l'économie mondiale et les USA**

A la question de savoir si l'économie mondiale peut échapper aux tendances récessives aux États-Unis, on peut affirmer, vu les montants en jeu, que cette théorie est peu réaliste. Bien que la part de l'économie américaine au PIB mondial ait reculé au cours de ces dernières décennies, passant de la moitié à un quart, elle reste importante. Les pays BRIC, par exemple, totalisent de justesse la moitié du PIB des États-Unis. Ces pays ne peuvent manifestement compenser le ralentissement de la croissance américaine. La Chine et d'autres pays émergents sont également confrontés à un léger ralentissement de leur robuste croissance. Les turbulences qui secouent le marché financier américain auront des

conséquences sur l'économie réelle par delà les océans. Elles auront une incidence essentiellement sur les exportations et la propension à investir.

Les entreprises suisses se portent toujours bien, les commandes affluent. Néanmoins, l'économie suisse sentira les effets du ralentissement de la demande mondiale dans le courant de l'année. Une récession n'est pas pour autant à l'ordre du jour. Ce sont avant tout la dynamique des exportations et des investissements qui faibliront. Les entreprises suisses sont bien positionnées et devraient être en mesure de conserver leurs parts de marché malgré la récente appréciation du franc suisse par rapport à l'euro et au dollar. Il ne faut pas surestimer l'élasticité de la demande par rapport au prix des produits de qualité, des spécialités et des produits de luxe. Au début, la consommation indigène soutiendra la croissance, vu la bonne situation sur le marché de l'emploi.

### **Une fiscalité attrayante est un moteur pour la croissance**

La question de la croissance économique à long terme est étroitement liée à celle des impôts. Une politique fiscale attrayante constitue un moteur pour la croissance en Suisse. Pour rester compétitive face à la concurrence internationale entre les places économiques, la Suisse doit adapter en permanence son système fiscal et en éliminer les désavantages. La politique fiscale est une tâche permanente. Les cantons s'y emploient depuis des années, en réformant leurs systèmes fiscaux. Cela donne des impulsions positives à toute l'économie.

Au niveau fédéral, la réforme de l'imposition des entreprises I de 1997 a surtout apporté des améliorations aux sociétés à grande capitalisation et aux sociétés holding. La réforme de l'imposition des entreprises II a principalement amélioré les conditions-cadre fiscales des PME. Le 24 février 2008, deux requêtes formulées de longue date par l'économie ont été satisfaites : la double imposition économique des dividendes a été atténuée et les transmissions d'entreprise ont été simplifiées.

Au cours des dix dernières années, les taux d'imposition des entreprises ont nettement diminué au sein de l'OCDE et de l'UE. Dans les États de l'UE, le taux d'imposition moyen des personnes morales est passé de 34% en 2000 à un peu plus de 27 % aujourd'hui. En Suisse, le taux d'imposition, de 21,3 % en moyenne, reste bas en comparaison. Néanmoins, la question d'une nouvelle réforme se pose : Que faut-il faire pour maintenir et renforcer l'attrait fiscal de la place économique suisse ? Si nous restons les bras croisés, la tendance à la baisse des taux d'imposition des bénéfices entraînera l'érosion de nos atouts fiscaux. De ce fait, d'autres mesures seront nécessaires à moyen terme aux niveaux fédéral et cantonal. Si on considère le temps qu'il faut pour mettre en œuvre une réforme fiscale en Suisse, surtout au niveau fédéral, il semble évident qu'il faut entamer les préparatifs dès aujourd'hui. Il est réjouissant que le Département fédéral des finances se soit attelé à cette tâche.

### **Nécessité de réformes fiscales**

l'economiesuisse s'intéresse depuis des années à la question de l'imposition des entreprises. Dans le « Concept fiscal pour la Suisse » de 2000, nous proposons déjà des réformes importantes dans ce domaine. La réforme de l'imposition des entreprises II met en œuvre une partie des mesures proposées dans ce document. L'étude « Dynamique fiscale et concurrence internationale : comparaison des principales réformes et implications pour la Suisse », publiée en 2004, a examiné et complété les revendications initiales. Ces études de fond ainsi que la prise en compte des tendances actuelles, nous ont poussés à élaborer un calendrier de réformes. Du point de vue de l'économie, une réforme de la fiscalité des entreprises doit avant tout :

- réduire de manière substantielle les **taux d'imposition des bénéfiques** de toutes les entreprises
- supprimer les **droits d'émission** sur le capital propre et le capital emprunté ;
- **prévoir des mesures techniques** pour renforcer la compétitivité internationale, notamment :
  - **la déduction des pertes** pour les groupes en Suisse
  - la suppression des entraves fiscales pour la **place financière suisse**
- simplifier radicalement la TVA et introduire un taux unique

Dans l'intérêt de la croissance et de l'emploi, le Conseil fédéral doit élaborer des projets de réforme concrets. En outre, il faut éviter de jouer une réforme contre un autre intérêt légitime, comme l'allègement de l'imposition des familles avec enfants. Les réformes cantonales en vue d'une réduction de l'imposition des bénéfiques et du capital méritent aussi d'être soutenues.

Pour ce qui est de la viabilité financière, la réforme de l'imposition des entreprises l montre qu'il est payant d'améliorer l'attrait fiscal : les recettes fiscales correspondantes sont passées de 8 milliards à plus de 16 milliards de francs. Autrement dit, la politique fiscale constitue, plus que jamais, un investissement dans l'avenir.

#### **Indépendance vis-à-vis de Bruxelles**

Certains considèrent que les réformes fiscales à venir doivent dépendre de l'évolution des discussions avec l'UE sur le différend fiscal. Pendant des années, toutefois, la position de l'économie a été élaborée indépendamment des querelles qui opposaient la Suisse à Bruxelles. Nous devons continuer de défendre fermement la souveraineté fiscale suisse, en général, et les régimes fiscaux cantonaux, en particulier. Ces éléments ne sont pas négociables. L'accord de libre-échange de 1972 est clair sur le plan juridique. Il faut éviter de créer des préjudices. La Suisse mène son processus de réformes fiscales de manière autonome. Les facteurs déterminants sont la dynamique internationale et les défis à relever dans ce contexte pour préserver les intérêts nationaux. Le secret bancaire, une protection de la sphère privée légitimée démocratiquement, n'est pas non plus négociable. La Suisse ne doit pas se laisser influencer par les allégations et les manœuvres d'intimidation d'autres États. Fondée sur une relation de confiance entre le citoyen et l'État, notre culture a fait ses preuves également en matière de fiscalité.